



## Compte rendu du conseil municipal

### Séance du 26 juin 2020

Le 26 juin 2020 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SOMMAING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des associations, sous la présidence de Roland SALENGRO, Maire.

**Présents:** M. SALENGRO Roland, Maire. Mmes : BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, DESOMBREUX Clarisse, DUPART Marlène, GILET Valérie, MM. LENOIR Christian, DELHAYE Guillaume, DUFOUR Frédéric, GABELLE Simon, MAUZÉ Jean-François.

**Absents :** /

**Nombres de Membres :**

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 11

**Date de la convocation :** 19/06/2020

**Date d'affichage :** 19/06/2020

a été nommé secrétaire : M. MAUZÉ Jean-François

**Approbation du compte rendu de la séance du 29 mai 2020 :** Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Objet des délibérations**

1. Vote du compte de gestion 2019.
2. Vote du compte administratif 2019.
3. Affectation des résultats.
4. Vote des taxes foncières.
5. Subventions aux associations.
6. Tarif location de la salle polyvalente.
7. Vote du budget primitif 2020.
8. Demande de subvention « Aide Départementale aux Villages et Bourgs » (ADVB).
9. Demande de subvention « Aide à l'Aménagement des Trottoirs le long des routes départementales » (AAT).
10. Demande de subvention DETR.
11. Délégués de l'AFR de Verchain/Maing.
12. Désignation d'un grand électeur au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ».
13. Proposition des membres de la commission communale des impôts directs (CCID).
14. Nomination d'un référent emploi.
15. Désignation d'un conseiller pour signer les demandes d'urbanisme de M. le Maire.
16. Admission en non-valeur. (*délibération ajoutée en séance, absente de la convocation*)

Questions diverses

## Vote du compte de gestion 2019

Le compte administratif 2019 et le compte de gestion 2019 ont déjà été adoptés par l'équipe municipale précédente, mais le retard de signature du percepteur nous impose de revoter ces délibérations. *Cette délibération annule et remplace la délibération n°003/2020 du 28/02/20.*

M. Frédéric Dufour, responsable de la commission finances présente le compte de gestion et le compte administratif 2019.

Le compte de gestion dressé par le receveur, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Après délibération, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

## Vote du compte administratif 2019

Le Maire ayant quitté la séance, le conseil siège sous la présidence de madame Dominique Berton, conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		CUMUL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
<b>résultat reporté</b>		<b>76775,34</b>		<b>59469,94</b>		<b>136245,28</b>
<b>opération de l'exercice</b>	<b>76213,71</b>	<b>61807,94</b>	<b>130467,37</b>	<b>209552,81</b>	<b>206681,08</b>	<b>271360,75</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>76213,71</b>	<b>138583,28</b>	<b>130467,37</b>	<b>269022,75</b>	<b>206681,08</b>	<b>407606,03</b>

Le compte administratif de l'exercice 2019 est adopté à l'unanimité des 10 votants.

M. le Maire revient en séance.

## Affectation des résultats

Compte tenu de la présentation et de l'approbation du compte administratif 2019, indiquant un excédent de fonctionnement de 138 555,38 € ainsi qu'un excédent d'investissement de 62 369,57 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

- En fonctionnement, la somme de 30 651,81 € sera affectée au compte 1068, le reste égal à la somme de 107 903,57 € sera destinée à la réduction des charges de fonctionnement et sera reportée au compte R002 du budget primitif 2020.
- En investissement, la somme de 62 369,57 € sera reportée au compte R001 du budget primitif 2020.

## Vote des taxes foncières

Il est précisé au conseil que le taux de la taxe d'habitation, est maintenant fixé par l'État.

Vu le budget principal 2020 équilibré, et ne souhaitant pas augmenter la pression fiscale, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à l'année 2019, soit :

- Foncier bâti : 16,20 %
- Foncier non bâti : 42,15 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition fixée par les services fiscaux, suivant une revalorisation forfaitaire nationale, fixée par la loi de finance.

## Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la reconduction des subventions allouées aux associations. Tenant compte que le traditionnel feu d'artifice n'aura pas lieu cette année, pour cause de la COVID 19, Monsieur le Maire propose de diminuer la subvention au comité des fêtes.

Les subventions proposées se répartissent comme suit :

- A.S.V.E 100 €
- Disciple de Saint-Pierre 50 €
- Société de Chasse 50 €
- Comité des fêtes 500 €

Mr Christian Lenoir, membre des associations « Disciple de Saint-Pierre », « Société de Chasse » et « ASVE », ne prend pas part au vote pour ces associations.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des votants, soit 11 voix pour la subvention au comité des fêtes, et 10 voix pour les trois autres associations.

### Tarif location de la salle polyvalente

Compte tenu des travaux effectués fin 2019, à la salle polyvalente, concernant l'accès PMR, et la réfection des sanitaires, il est proposé au conseil une augmentation des tarifs comme suit :

	Week-end et jours fériés	Semaine
Sommaingois	300 €	150 €
Extérieurs	400 €	200 €
Associations de Sommaing et Sommaing/Vendegies	200 €	100 €

A noter que les tables rondes seront incluses dans le prix de la location.  
La consommation électrique reste facturée au prix de 0,15 € le kWh.  
La consommation de gaz reste facturée au prix de 0,40 € le m<sup>3</sup>.

Les conditions d'une location gratuite par les associations de Sommaing et Vendegies/Sommaing restent inchangés.  
Les tarifs de locations du matériel aux sommaingois restent inchangés.

La délibération est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Suite à une demande informelle du prêt de la salle polyvalente pour un usage régulier par une association, et compte tenu d'un prêt existant à une autre association, une réflexion du conseil est envisagée sur ces demandes.  
La demande n'étant pas formalisée, le débat est reporté sine die.

### Vote du budget primitif 2020

M. Frédéric Dufour, responsable de la commission finances présente le budget primitif 2020. Il est précisé qu'il n'est prévu pour cette année ni travaux, ni emprunts supplémentaires. Il n'est pas prévu de recettes d'investissement. La commune ne participe pas à l'investissement de l'école de Vendegies.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENTS	169 943,38 €	169 943,38 €
FONCTIONNEMENT	306 312,57 €	306 312,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>476 255,95 €</b>	<b>476 255,95</b>

Le budget principal 2020, équilibré en dépenses et recettes, est adopté à l'unanimité.

### Demande de subvention « Aide Départementale aux Villages et Bourgs » (ADV B)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'aménagement qualitatif du centre bourg. Ce projet est justifié par la vétusté des trottoirs et par les difficultés d'entretien. Les secteurs concernés vont du clos des Haies jusqu'à l'église.

Au vu des devis des travaux et compte tenu de l'estimation prévisionnelle du cabinet Delvaux de Le Quesnoy, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité les décisions de réaliser les travaux, d'adopter le principe de cette opération, d'approuver le plan de financement présenté (voir ci-dessous). Il est également décidé de solliciter une demande de subvention ADVB auprès de M. le Président du Département.

**Demande de subvention « Aide à l'Aménagement des Trottoirs le long des routes départementales » (AAT)**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une demande de subvention AAT auprès de M. le Président du Département

**Demande de subvention « Dotation Equipement Territoires Ruraux » (DETR)**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une demande de subvention DETR auprès de M. le Sous-préfet de Cambrai.

PLAN DE FINANCEMENT :

<b>SUBVENTIONS SOLLICITÉS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Montant des travaux HT</b>	<b>509 196,00 €</b>
<b>Maîtrise d'oeuvre HT</b>	<b>30 551,81 €</b>
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>539 748,71 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>647 698,46 €</b>
<b>Subvention Etat DETR 30 %</b>	<b>161 924,61 €</b>
<b>Subvention département ADVB</b>	<b>199 253,89 €</b>
<b>Subvention AAT</b>	<b>9 780,00 €</b>
<b>TOTAL des subventions attendues</b>	<b>370 958,50 €</b>
<b>Participation communale HT</b>	<b>168 790,21 €</b>

**Délégués de l'AFR de Verchain/Maing**

Les délégués de la commune et du monde agricole au comité de l'Association Foncière de remembrement de Verchain Maugré/Maing, doivent être désignés par le conseil municipal. M. le maire est délégué d'office. Après délibération à l'unanimité, sont désignés :

- Pour la commune : M. Christian LENOIR est désigné titulaire et Mme Dominique BERTON suppléante.
- Pour le monde agricole : M. Jean-Pierre GABELLE est désigné titulaire et M. Vincent MAUVIEL suppléant.

**Désignation d'un grand électeur au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »**

M. le Maire présente sa candidature comme grand électeur au titre de la compétence « DECI », en vue du renouvellement du comité SIDEN-SIAN.

M. le Maire, Roland SALENGRO, est élu à l'unanimité.

**Proposition des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Après lecture de la lettre de la direction générale des impôts pour la constitution de la commission communale des impôts directs, le conseil municipal propose après délibération à l'unanimité, une liste de douze membres titulaires et douze membres suppléants.

**Membres titulaires :** Mesdames GILET Mariette, GUELER Christiane, BULTEZ Arlette, LEFEBVRE Ginette, MAROUZE Marie-Geneviève, BOURGEOIS Clairmence, LEGRAND Suzanne. Messieurs CARPENTIER Marc, LANNOY Jean-Marie, MOREAU Dany, SABOS Louis, DUMONT Christophe.

**Membres suppléants:** Mesdames BERTON Dominique, ZIELINSKI Marie-Danièle, SOUPLET Gilberte, COLIN Valérie, PERRIER Fanny  
Messieurs DUMONT Alain, LESAGE Olivier, HOMBERT Jean-Yves, MÉRIAU Nicolas, TOFFOLI Jérôme, MOREAU Jean-Jacques, BRICOUT Charles-Ephrem.

### **Nomination d'un référent emploi**

Suite à la demande de « CAMBRESIS EMPLOI », d'un référent emploi pour la commune, et après candidature de Mme Aurélie DEHIÈRE, le conseil accepte à l'unanimité.

### **Désignation d'un conseiller pour signer les demandes d'urbanisme de M. le Maire**

Dans le cas d'une demande de permis de construire ou de demande préalable de travaux de la part de M. le Maire, un conseiller doit être désigné afin de prendre la décision d'autorisation d'urbanisme. M. Christian LENOIR est approuvé à l'unanimité des 10 voix votantes, le maire ne prenant pas part au vote.

### **Admission en non-valeur**

Suite au non-paiement par M. CARLIER, Boulanger, d'une facture EDF de 67,50 € en 2016, pour le distributeur de pain, M. le Trésorier Public de Solesmes, demande au conseil municipal d'admettre cette créance en non-valeur des produits communaux irrécouvrables. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette admission.

### **Questions diverses**

- Par tirage au sort, six habitants de Sommaing sont susceptibles de devenir jurés d'assises au tribunal de Douai.
- Le village de Bermerain a décidé d'ouvrir un poste temps plein pour une secrétaire de mairie. Mme Corinne GUIDEZ, déjà en poste à mi-temps, a décidé de postuler, et devrait donc quitter la commune de Sommaing
- Des petits travaux sont prévus dans la salle polyvalente, poses d'étagères ...
- M. le Maire a rencontré M. le Sous-préfet, pour présenter les dossiers en cours.
- La réponse à la demande de subvention «recettes des amendes de polices », doit être reçue début juillet, et permettrait des travaux de sécurisation de la rue de Denain.
- Réunion CCPS : réouverture de la piscine et centre de loisirs
- Réunion du syndicat mixte du bassin de la Selle
- Réunions des commissions municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25